



Electrotechnique

>> en contrat d'apprentissage
>> Diplôme validé par l'Education Nationale

“OBJECTIFS de la formation”

Le BTS Electrotechnique vise à apporter aux apprentis les connaissances techniques et le savoir-faire qui leur permettront d'intervenir dans la conception, la réalisation et la gestion de systèmes électriques principalement utilisés dans les chaînes de montage industriel, le logement résidentiel et la gestion intelligente des bâtiments.

La formation permettra également au candidat de se former aux énergies renouvelables, photovoltaïques et éoliennes.

NOUVEAU

Câblage d'un robot industriel et initiation à la Programmation

“CONTENU de la formation”

Domaine technique

- > Haute tension
- > Schéma électrique
- > Automatismes industriels
- > Variateur de vitesse pour moteurs électriques
- > Gestion intelligente des bâtiments
- > Energies renouvelables
- > Réseau de communication industriel
- > Gestion d'équipe pour le travail sur chantier

Domaine général

- > Français
- > Mathématiques
- > Sciences physiques
- > Anglais
- > Économie gestion

“LE METIER...”

Le technicien supérieur en électrotechnique travaillera sur de la mise en œuvre, de l'utilisation et de la maintenance des équipements électriques. Ces équipements, de plus en plus sophistiqués en raison de l'évolution des technologies de l'informatique et de l'électronique, peuvent intervenir dans le domaine industriel ou dans le cadre du particulier. Depuis maintenant plusieurs années le technicien supérieur en électrotechnique peut intervenir sur les installations éoliennes et photovoltaïque pour de la mise en service ou de la maintenance. De par l'évolution des technologies le technicien supérieur en électrotechnique participera à l'efficacité énergétique des bâtiments en mettant en place des solutions de gestion d'énergie intelligente.

Les secteurs concernés :

- la production et la gestion de l'énergie électrique
- le transport et la distribution d'énergie électrique
- le contrôle et la maintenance des installations électriques industrielles et tertiaires
- la fabrication d'équipements automatisés
- les équipements publics (éclairage, signalisation...)